

Coopération intellectuelle

La discussion au sein de la Sixième Commission a démontré quel intérêt profond et universel suscitait l'œuvre de coopération intellectuelle. L'impression unanime a été qu'à cet égard, la Société des Nations avait fait un pas en avant et qu'elle était désormais en mesure de faciliter les relations intellectuelles entre les divers pays, et de les amener ainsi à se mieux connaître. Pour se servir des paroles du rapporteur, l'œuvre de coopération intellectuelle devient le centre d'une grande entreprise à laquelle collaborent non seulement les ministères de l'instruction publique et des beaux-arts, les institutions officielles nationales, mais aussi les grandes organisations privées qui s'intéressent aux questions de culture et d'enseignement.

Il est vrai que l'œuvre entreprise n'en est encore qu'à ses débuts. Néanmoins, la Sixième Commission s'est trouvée déjà en mesure de présenter à l'Assemblée des réalisations concrètes et tout un programme d'action.

Parmi les initiatives nouvelles, il convient de mentionner un projet d'étude en matière de radiophonie éducative. L'emploi de la radio dans les écoles, son utilisation dans l'enseignement des adultes et, d'une manière plus générale, pour le rapprochement des peuples, voilà autant de sujets qui ont retenu l'attention de la Commission, sur lesquels elle reviendra l'année prochaine, à la lumière des renseignements qui lui seront apportés et qui auront été recueillis tant auprès des départements officiels compétents que des grandes organisations internationales et surtout d'experts qualifiés en matière d'enseignement. Les observations des délégations britannique et française ont fortement souligné l'importance de cette question.

M. Burrell, qui représentait le Canada à la Sixième Commission pendant l'étude des questions portant sur la coopération intellectuelle, a reconnu l'importance de la bonne entente intellectuelle et de la coopération dans les recherches scientifiques comme éléments de progrès et de garanties de paix. Il a approuvé les changements apportés à la structure et au fonctionnement de la Commission de coopération intellectuelle en exprimant l'espoir que ces changements rendront plus efficace l'influence de celle-ci à l'avenir.

Il convient également de faire une mention spéciale de la conférence, convoquée par l'Office international des Musées, qui va bientôt se réunir à Athènes. Cette conférence étudiera la question importante de la conservation des monuments d'art et d'histoire. Des techniques nouvelles ont été récemment inaugurées; elles seront comparées et les meilleures d'entre elles seront retenues et généralisées.

Plusieurs délégations à la Sixième Commission ont été heureuses de voir que la question si souvent débattue des manuels scolaires était entrée dans la phase des réalisations pratiques. Un rapport a été élaboré sur l'ensemble des mesures prises dans tous les pays pour faire disparaître des manuels scolaires les passages nuisibles à la bonne entente internationale. Il expose les méthodes appliquées et les résultats obtenus. Un comité d'historiens et d'éducateurs experts étudierait ce rapport et en tirerait les conclusions appropriées qui seraient soumises à la prochaine Assemblée.

HUGH GUTHRIE,
C. P. BEAUBIEN,
ADELAIDE M. PLUMPTRE,
MARTIN BURRELL,
PHILIPPE ROY,
W. A. RIDDELL.